

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise :		SELARL CABINET DU DOCTEUR BIANCHI												1 2	
Adresse de l'entreprise :		297 Avenue de Provence 26000 VALENCE												Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET *		7 9 0 9 5 0 1 8 2 0 0 0 1 0												Néant ☐ *	
														Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 4	
				Deut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3							
Capital souscrit non appelé (I)		AA													
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB				AC									
	Frais de développement *	CX				CQ									
	Concessions, brevets et droits similaires	AF				AG									
	Fonds commercial (1)	AH		435 453		AI				435 453					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ				AK									
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				AM									
	Terrains	AN				AO									
	Constructions	AP				AQ									
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		93 347		AS		55 980				37 367			
	Autres immobilisations corporelles	AT		72 110		AU		39 709				32 400			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV				AW									
	Avances et acomptes	AX				AY									
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				CT									
	Autres participations	CU		750		CV						750			
	Créances rattachées à des participations	BB				BC									
	Autres titres immobilisés	BD				BE									
	Prêts	BF				BG									
	Autres immobilisations financières *	BH		2 000		BI						2 000			
	TOTAL (II)	BJ		603 659		BK		95 689				507 970			
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL				BM								
En cours de production de biens		BN				BO									
En cours de production de services		BP				BQ									
Produits intermédiaires et finis		BR				BS									
Marchandises		BT				BU									
Avances et acomptes versés sur commandes		BV				BW									
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		67 188		BY						67 188			
Autres créances (3)		BZ		128 169		CA						128 169			
Capital souscrit et appelé, non versé		CB				CC									
CRÉANCES		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD				CE								
	Disponibilités	CF		169 123		CG						169 123			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		2 963		CI						2 963			
	TOTAL (III)	CJ		367 444		CK						367 444			
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW												
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM												
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN												
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		971 103		1A		95 689				875 414		
	Renvois : (1) Dont droit au bail :				(3) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR				
	Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :				Créances :						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2025

Désignation de l'entreprise		SELARL CABINET DU DOCTEUR BIANCHI		Néant	☐ *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 ..)	DA		1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG		476 592	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		181 134	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		658 826	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		148 229	
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)	DR		148 229		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		1 004	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		15 305	
	Dettes fiscales et sociales	DY		52 050	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régularisé	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC		68 359		
Ecart de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		875 414		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		68 437		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 875 413,57 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 181 133,90 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 14/05/2025 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 435 453 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	435 453		435 453	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	435 453		435 453	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 603 659 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	435 453			435 453
Immobilisations corporelles	168 500	28 864	31 907	165 456
Immobilisations financières	2 750			2 750
TOTAL	606 703	28 864	31 907	603 659

Amortissements et provisions d'actif = 95 689 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	94 550	22 876	21 736	95 689
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	94 550	22 876	21 736	95 689

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Clientele	435 453	0	435 453	Non amortiss.
Materiel et outillage	93 347	55 980	37 367	de 1 à 8 ans
Agencements	56 391	26 967	29 424	de 5 à 10 ans
Materiel de bureau	15 719	12 742	2 977	de 1 à 5 ans
TOTAL	600 909	95 689	505 220	

Etat des créances = 200 320 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 000		2 000
Actif circulant & charges d'avance	198 320	198 320	
TOTAL	200 320	198 320	2 000

Produits à recevoir par postes du bilan = 14 058 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	14 058
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	14 058

Charges constatées d'avance = 2 963 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	1,00	1 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	1,00	1 000

Provisions = 148 229 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	120 522	27 707			148 229
TOTAL	120 522	27 707			148 229

Etat des dettes = 68 359 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 004	1 004		
Fournisseurs	15 305	15 305		
Dettes fiscales & sociales	52 050	52 050		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	68 359	68 359		

Charges à payer par postes du bilan = 36 010 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 961
Dettes fiscales & sociales	31 049
Autres dettes	
TOTAL	36 010

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 14 058 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Produits a recevoir(418100)	14 058
TOTAL	14 058

Charges constatées d'avance = 2 963 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const avances(486000)	2 963
TOTAL	2 963

Charges à payer = 36 010 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn non parvenues(408100)	4 961
TOTAL	4 961

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov. congés à payer(428200)	4 826
Cot sociales à payer(428600)	9 340
Taxe d'apprentissage libératoire(438000)	63
Prov. charges cp(438200)	2 422
Org.soc à payer(438600)	12 334
Taxe sur les salaires(448610)	1 677
Formation continue(448630)	387
TOTAL	31 049

CABINET DU DOCTEUR BIANCHI
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 297 Avenue de Provence
26000 VALENCE
790 950 182 RCS ROMANS

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2024**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 181 133,90 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	181 133,90 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 150 euros par part	150 000,00 euros
Le solde	31 133,90 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 507 725,55 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31.12.2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du mois de juillet 2025

L'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

Pour copie certifiée conforme

Frédéric BIANCHI

